

## ORIENTATIONS DE L'UEPAL POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

### PRÉAMBULE THÉOLOGIQUE

Ne cherchez pas dans vos Bibles : l'expression « justice climatique » ne s'y trouve point... Et pourtant, ce concept, récent, est porteur d'enjeux théologiques fondamentaux.

D'abord, la justice est présente, elle, dans l'Écriture. Elle constitue même un fil rouge, de la Genèse à l'Apocalypse. Notre Dieu est un Dieu de justice, dont les jugements sont justes, et qui veut que les hommes fassent régner le droit et l'équité dans leurs relations. Il envoie des prophètes pour dénoncer les injustices en son nom. Et Jésus-Christ s'est lui-même soumis à la violence de nos iniquités, pour nous enseigner, à sa suite, à y renoncer.

Ensuite, l'amour du Dieu créateur envers sa Création et la louange qui s'élève de celle-ci apparaissent dans de nombreux textes, des tout premiers récits bibliques aux Psaumes (19 ; 24 ; 104...), des préceptes évangéliques (Mt 6, 26 ; 10, 29...) à l'espérance qu'attestent les épîtres (« La Création attend avec un ardent désir la révélation des fils de Dieu » : Rm 8, 19).

Enfin, c'est au croisement de ces deux perspectives (éthique de justice et théologie de la Création) que les chrétiens peuvent aujourd'hui comprendre la problématique contemporaine du dérèglement climatique et de ses conséquences en termes d'injustices infligées aux plus petits, comme un véritable « *Kairos* » : un moment spirituel particulier, favorable à la prise de responsabilité et à l'engagement. Si les bouleversements actuels sont l'effet d'un rapport dévoyé de l'homme à la Création, qui lui avait pourtant été confiée par son Père céleste, alors le combat pour la justice climatique n'est plus une option parmi d'autres : elle est une exigence théologique et spirituelle.

*Frédéric Rognon.*

### NOTRE VISION

Forts de ces convictions et de ce constat, face aux graves conséquences actuelles et menaces provenant de la crise climatique à laquelle la Création et en particulier l'humanité est confrontée, nous voulons une Église responsable et engagée qui :

- vit en relation avec la Création, célèbre le Dieu créateur, travaille son « éco théologie », prêche la responsabilité chrétienne envers la Création ;
- témoigne en agissant de façon exemplaire conformément à sa parole, pour une Église neutre en carbone, sans attendre, et solidaire au près et au loin ;
- participe, ce faisant, à la construction des alternatives sobres, durables et équitables au mode de vie dominant actuel, dans nos manières d'habiter, de nous déplacer, de nous nourrir, de produire, de consommer et d'échanger ;
- suscite, accompagne, démultiplie et rend visible les initiatives individuelles ou collectives en ce sens ;
- agit en coopération avec les communautés, institutions, œuvres et mouvements, avec nos partenaires œcuméniques, interreligieux et la société civile.

Cette action s'impose en urgence. Elle est une condition nécessaire du cheminement vers la justice et la paix, pour une vie de qualité, heureuse et digne aujourd'hui et pour les générations futures.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX pour l'UEPAL

- 1. Tendre vers l'exemplarité environnementale.**
- 2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et viser la neutralité carbone.**
- 3. Sensibiliser et accompagner les paroisses et les IOMs.**
- 4. Former les différents acteurs ecclésiaux à la justice climatique, sous ses divers aspects.**
- 5. Mettre à leur disposition du matériel biblique, théologique, liturgique et pédagogique sur la justice climatique.**
- 6. Plaider la cause de la justice climatique auprès des décideurs politiques.**
- 7. Communiquer en interne et en externe sur ces actions pour la justice climatique.**